

Conseil Municipal

Le lundi 1^{er} septembre 2014, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mmes BARDELOT Nicole *ayant délégué pouvoir à M. KOENIG Jean-Marc*, TAILLANDIER Armelle *ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*, M. BLAIN Claude *ayant délégué pouvoir à M. FOUCHET Pierre*.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER et M. BERGERAULT Eric.

Secrétaire de séance : PHILIPPE Narcisse.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PLAN LOCAL D'URBANISME : un représentant de la Direction Départementale des Territoires du Cher présente à l'Assemblée les grandes lignes de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme en vue de remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols avant le 1^{er} janvier 2016. Le Conseil Municipal prend bonne note de ces dispositions et souhaite prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa mise en forme de Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal en fixant plusieurs objectifs à cette démarche qui seront définis et adoptés lors d'une prochaine réunion.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjointe chargée des affaires scolaires indique à l'assemblée les différents points qu'elle a mis en place pour les nouveaux rythmes scolaires. De plus il faudra faire face au remplacement temporaire d'un agent en arrêt maladie. Une réorganisation des services scolaires et périscolaires a été programmée et acceptée par l'ensemble du personnel.

Le bilan assez positif des festivités du 14 juillet est porté à la connaissance du Conseil Municipal par l'adjointe en charge des animations et un échange a lieu sur les divers jeux à prévoir l'an prochain. Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 7 décembre prochain et son organisation reste à prévoir et à cet effet plusieurs idées sont évoquées. Le détail des animations qui auront lieu prochainement sont portées à la connaissance de l'Assemblée, notamment la Foire aux Melons le 14 septembre, l'Uchronie de Salon le 21 septembre. Des réunions sont prévues pour la mise en page de l'édition du bulletin municipal 2015. Le site de la commune doit voir le jour à la fin de cette année.

Les travaux de voirie sont en cours et les enrobés seront réalisés autour du 15 septembre prochain. La commission voirie sera prochainement convoquée pour l'étude de différents petits travaux.

CONVENTION CERTIPHYTO : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la C.C.T.V. pour la mise en place de stages de formation par le biais du C.N.F.P.T. en vue d'attester la connaissance des agents en matière de pesticides pour une utilisation en toute sécurité et la réduction de leur usage.

MODIFICATION DES STATUTS DU S.I.V.Y. : Le Conseil Municipal accepte la modification de l'article 6 des statuts du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre telle que proposée.

Madame FONTAINE Dorothée quitte la séance.

TERRAIN DU PRIEURE : Le Maire rappelle au Conseil Municipal les démarches entreprises pour l'éventuelle acquisition du terrain appartenant aux Consorts COLAS au Prieuré. Le notaire chargé de cette transaction a précisé qu'en cas d'acheteurs multiples, une proposition de vente groupée devait être faite. Le Conseil Municipal souhaite se donner un peu de temps de réflexion et prendra une décision lors d'une prochaine réunion.

DIVERS : Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres moins deux abstentions, de verser une subvention à l'école de musique de Saint Martin d'Auxigny suivant la proposition de la C.C.T.V.

Séance levée à 23 h 00